

SECTION SPORTIVE GYMNASTIQUE

Depuis la rentrée 1995, une section sportive de gymnastique est ouverte officiellement au Collège « Les Quatre Moulins ».

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en gymnastique tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire.

Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de gymnastes. Les admissions se font après visite médicale, tests sportifs et examen du dossier scolaire.

I. FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE GYMNASTIQUE

L'emploi du temps de la classe comprend les mêmes enseignements que les autres classes, mais il est aménagé de façon à ce que les séances journalières de gymnastique soient compatibles avec la réussite des études.

En 6^{ème} et 5^{ème} :

- début des cours à 8h
- fin des cours de la journée à 15h30 sauf le jeudi.
- séances de gymnastique les lundis et vendredis de 12h40 à 13h25
- le mercredi et 2 samedis matins sur 3

En 4^{ème} et 3^{ème} :

- séances de gymnastique les mardis et vendredis de 12h40 à 13h25
-

Un suivi médical est assuré par le club pendant toute l'année scolaire (tests médicaux prévus une fois par semestre et visites médicales ponctuelles à la demande), conformément à la législation sur les sections sportives.

Le maintien dans la section est conditionné par un comportement satisfaisant et une progression normale, aussi bien sur le plan scolaire que sur le plan sportif.

Dans le cadre du projet d'établissement, deux actions sont destinées à favoriser la réussite scolaire des sportifs :

- Une aide méthodologique (maîtrise des méthodes de travail : tenir et utiliser le cahier de textes, apprendre les leçons et faire les devoirs, participer en cours, discipliner son attention, comprendre un énoncé).

- Des études surveillées de 12 h 40 à 13 h 25 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fonction des séances d'entraînement.

II. CLUB SUPPORT

Le club support (Légion Saint Pierre Brest Gym) mène toutes les actions nécessaires au bon fonctionnement de la section (détection d'espoirs sportifs et suivi sportif des élèves retenus dans la classe, assurance couvrant les risques inhérents à la pratique sportive...).

Une participation financière annuelle incluant le coût de la licence et l'assurance est demandée aux parents par le club.

III. MODALITES D'ADMISSION DANS LA CLASSE

La commission d'admission qui se réunira courant mai, prendra en compte les trois critères suivants :

- aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- aptitude sportive (tests sportifs effectués avant la réunion de la Commission),
- aptitude médicale : les familles prendront rendez-vous dès maintenant auprès du **Docteur GUEGAN au centre de médecine du sport** pour la visite médicale obligatoire (se renseigner auprès du club).

**Centre de médecine du Sport
6 rue Félix Le Dantec- BREST
Tél. : 02.98.33.53.40**

Dans le cas d'une demande de dérogation (critère « parcours scolaire particulier »), l'inscription en section sportive au collège « les quatre moulins » est soumise à l'accord de la Direction Académique.

IV. PRE-INSCRIPTION

Afin de recenser les pré-candidatures, il est demandé aux familles qui ont l'intention de solliciter l'inscription de leur enfant dans cette section, de transmettre l'imprimé ci-joint à M Le Principal du Collège **pour le 20 avril 2016.**

V. RENSEIGNEMENTS

Auprès de :

- Collège Les Quatre Moulins : M Le Principal
Collège Les Quatre Moulins
Place de Roscanvel - BREST
☎ : 02.98.45.16.91
- Légion St Pierre section Gymnastique : Mme HALL
3, rue des Quatre Pompes
29200 BREST ☎ : 06 62 74 13 69

adresses mail et web du club lspbrest@wanadoo.fr et lspgym.clubeo.com

- Entraîneur de la structure : M. PRIGENT
3, rue des Quatre Pompes
29200 BREST
☎ : 06 61 33 75 38